CONCERTATION

LE MANS Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Résidences mobiles, résidences démontables, autres constructions légères à usage d'habitat permanent

(tiny house, caravane, roulotte, mobil-home, tipis, yourtes, etc)

Vous êtes concernés ou vous êtes interessés par ce mode d'habitat ?

Venez donner votre avis
dans le cadre d'une grande concertation publique
organiser par la collectivitée.
Elle se déroulera **jusqu'à fin Janvier 2025**.

Vous pouvez y participer sur :

Le site internet www.lemansmetropole.fr/evolutions
Les registres papier mis à disposition dans les mairies
des communes de Le Mans Métropole.

Pour plus d'informations, vous pourrez également être reçus sur
rendez-vous lors des permanences organisées dans les communes.

L'objectif est de mieux connaître les situations existantes et les
attentes autour de ce mode d'habitat.